



Placements  
en Direct

# Formulaire de désignation de bénéficiaire

**SIGNATURE ORIGINALE REQUISE**

pour effectuer ou modifier une désignation de bénéficiaire

## Désignation de bénéficiaire standard de CELI avec options de désignation de bénéficiaires subsidiaires

**Note aux titulaires domiciliés au Québec :** Les désignations de bénéficiaire ne sont pas acceptées pour les régimes enregistrés.

N° de compte RBC Placements en Direct® :

Nom du titulaire :

La présente désignation de bénéficiaire fait partie de la demande et de la déclaration de fiducie à l'égard du régime d'épargne retraite ou du fonds de revenu de retraite indiqué (le « régime ») et s'appliquera à la totalité des biens détenus dans le régime à mon décès.

### Bénéficiaire / rentier successeur

Nom de famille		Prénom	Relation avec le rentier <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Conjoint de fait <input type="checkbox"/> Autre (préciser)
Adresse			
Ville, province, code postal		Numéro d'assurance sociale (s'il est connu)	

*Veillez cocher cette case si vous choisissez un titulaire remplaçant :*

**Choix d'un titulaire remplaçant** (Seul un conjoint ou un conjoint de fait peut être désigné comme titulaire remplaçant)

Si je n'ai pas choisi d'avoir un titulaire remplaçant, je révoque par les présentes toutes les désignations de bénéficiaire antérieures faites à l'égard du compte, y compris toute telle désignation faite dans mon testament, et je désigne la personne indiquée ci-dessus comme le bénéficiaire du compte ayant le droit de recevoir toute somme payable en vertu du compte à mon décès.

Si la personne indiquée ci-dessus me prédécède ou décède au même moment que moi ou dans des circonstances qui font en sorte qu'il est impossible d'établir lequel d'entre nous est décédé en premier, alors je désigne la ou les personnes indiquées en deuxième page comme le ou les bénéficiaires de mon compte ayant le droit de recevoir son ou leur pourcentage du droit (comme il est indiqué en deuxième page) du produit du compte à mon décès.

Dans certaines provinces ou certains territoires, la désignation d'un bénéficiaire, ou sa révocation, ne peut être faite que par testament. Dans certains cas, les droits de mon époux ou conjoint de fait, tels que définis par la loi provinciale applicable, pourraient l'emporter sur cette désignation de bénéficiaire. De plus, une nouvelle relation ou la rupture d'une relation n'entraînera pas automatiquement le changement de la désignation de bénéficiaire; la désignation d'un nouveau bénéficiaire pourrait être nécessaire à cette fin.

Il m'appartient entièrement de veiller à ce que cette désignation de bénéficiaire soit valable en vertu des lois du Canada, de ses provinces ou de ses territoires et qu'elle soit modifiée au besoin. Si je suis domicilié au Canada au moment de mon décès, je reconnais que cette désignation de bénéficiaire sera régie par les lois de la province ou du territoire de mon domicile au moment de mon décès. Si je ne suis pas domicilié au Canada au moment de mon décès, ce seront les lois de la province ou du territoire où j'étais domicilié au moment de la signature du présent formulaire qui s'appliqueront. Sinon, les lois de l'Ontario s'appliqueront.

Je déclare que tout bien transmis à un bénéficiaire à partir du régime, la valeur de ce bien et tout revenu ou gain en capital ou autre avantage découlant de ce bien demeure la propriété exclusive du bénéficiaire et est exclu des biens familiaux nets ou de la communauté de biens du bénéficiaire ou de la valeur des actifs du bénéficiaire aux fins du partage des biens en cas de séparation, de divorce, d'annulation de mariage ou de décès du bénéficiaire, comme le prévoit toute loi traitant des biens matrimoniaux ou familiaux dans tout territoire, dans la mesure permise par la loi.

**Bénéficiaires subsidiaires***Nota : les pourcentages du droit doivent totaliser 100 %.*

<b>BÉNÉFICIAIRE 1</b>	Nom de famille	Prénom	Relation avec le rentier
	Adresse		Numéro d'assurance sociale (s'il est connu)
	Ville, province, code postal		Pourcentage du droit
<b>BÉNÉFICIAIRE 2</b>	Nom de famille	Prénom	Relation avec le rentier
	Adresse		Numéro d'assurance sociale (s'il est connu)
	Ville, province, code postal		Pourcentage du droit
<b>BÉNÉFICIAIRE 3</b>	Nom de famille	Prénom	Relation avec le rentier
	Adresse		Numéro d'assurance sociale (s'il est connu)
	Ville, province, code postal		Pourcentage du droit
<b>BÉNÉFICIAIRE 4</b>	Nom de famille	Prénom	Relation avec le rentier
	Adresse		Numéro d'assurance sociale (s'il est connu)
	Ville, province, code postal		Pourcentage du droit
<b>BÉNÉFICIAIRE 5</b>	Nom de famille	Prénom	Relation avec le rentier
	Adresse		Numéro d'assurance sociale (s'il est connu)
	Ville, province, code postal		Pourcentage du droit

Si aucun pourcentage du droit n'est indiqué ci dessus ou si la somme des pourcentages du droit n'égalé pas 100 %, je demande que le produit de mon régime soit réparti également entre les bénéficiaires survivants ou versé au bénéficiaire survivant à mon décès, selon le cas. Si une personne désignée comme bénéficiaire subsidiaire me prédécède, je demande que son pourcentage du droit (tel qu'il est indiqué plus haut) soit réparti également entre les bénéficiaires survivants ou versé au bénéficiaire survivant à mon décès, selon le cas. Il demeure entendu que la part d'un bénéficiaire décédé ira en parts égales au(x) bénéficiaire(s) survivant(s). Si aucune des personnes indiquées plus haut ne me survit, je demande que le produit de mon régime soit versé à ma succession à mon décès.

date

Province ou territoire de signature

Signature du titulaire

 Accepté par RBC Placements en Direct Inc.  
 à titre d'agent pour le compte de la Compagnie Trust Royal

 Retournez le formulaire rempli à :  
 RBC Placements en Direct Inc.  
 Royal Bank Plaza  
 200 Bay Street, North Tower  
 P.O. Box 75  
 Toronto (Ontario) M5J 2Z5

RBC Placements en Direct Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct est une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada et elle est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. La Banque Royale du Canada et certains de ses émetteurs sont reliés à RBC Placements en Direct Inc. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc. ®/MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © Banque Royale du Canada, 2017. Tous droits réservés.